



CHARTRE

RENNES SPORTS SOUS MARINS

"Porteurs de valeurs fondamentales, les sports subaquatiques sont un moyen d'éducation exceptionnel pour tous publics, notamment les jeunes, un facteur irremplaçable d'épanouissement de la personne, d'intégration sociale et de promotion, une accessibilité au plus grand nombre. La lutte contre les discriminations, la recherche constante de la parité (féminisation) et le respect (de son environnement, des autres et de soi-même) y sont promus. Des valeurs morales personnelles (comme la loyauté, le courage, la combativité maîtrisée, le dépassement de soi, la rigueur, l'autonomie), citoyennes (comme la solidarité, le partage, la tolérance, l'esprit d'équipe, le plaisir), le sens des responsabilités nécessaire à l'apprentissage et à la pratique des activités, sports subaquatiques une véritable École de vie." Extrait de la Charte d'éthique et de déontologie FFESSM.

Par la connaissance de cette charte : je m'engage à respecter et à promouvoir les principes de la République Française* indivisible, laïque, démocratique et sociale ; principes qui ont pour objectif de démocratiser le sport par des activités inclusives, éthiques et respectueuses.

* définis par la législation en vigueur

CHARTRE DE L'ADHERENT DU RSSM

L'adhérent participe aux activités du club en tant qu'individu et pratiquant d'une activité subaquatique (Pêche sous Marine, Apnée, Tir sur cible et Hockey).

Je respecterai mes partenaires de groupe, mes partenaires de jeu, mes adversaires, ainsi que leurs différences (physiques, culturelles, sociales, origines, opinions, orientation sexuelles, ...).

Je traiterai les encadrants, les arbitres, les juges, les responsables avec respect. Je respecterai leurs décisions. J'écouterai les consignes et j'accepterai les conseils.

Je privilégierai l'intérêt collectif à mon intérêt personnel. Je favoriserai l'esprit d'équipe. Je serai responsable et bienveillant envers tous (membres du club, personnel de la piscine, membres d'autres associations, ...).

Je ne détériorerai pas le matériel ni les lieux mis à ma disposition tels (piscines, vestiaires, locaux, salles de réunion, matériels destinés à la pratique). Je veillerai à respecter les horaires des entraînements (notamment de sortie).

J'appliquerai le règlement intérieur du club.



CHARTE

RENNES SPORTS SOUS MARINS

CHARTE DE L'ENCADRANT, ENTRAINEUR, JUGES ET ARBITRES DE LA FFESSM

L'encadrant du club est un des rouages essentiels à la vie du club. Qualifié, formé à ce rôle, il transmet les règles du club et conduit les adhérents qui lui sont confiés à leur meilleur niveau de pratique.

J'accueillerai chaleureusement tous les pratiquants en créant un environnement favorable à leur épanouissement. J'aurai une conduite dans le respect du savoir-vivre à l'égard de mes pairs et des dirigeants, en conservant une attitude de conciliation favorisant la cohésion. A cet égard, je ne tiendrai pas de propos diffamatoires ou calomnieux envers eux.

Je serai vigilant et je mènerai des actions de prévention à l'encontre de toute forme de violence : sexuelle, physique ou morale, afin de garantir l'honorabilité.

J'agirai avec déontologie, éthique, honnêteté, intégrité et en respectant les règles et conditions de sécurité dans toutes nos activités ; j'exercerai ma mission en toute impartialité et loyalisme.

Je traiterai mes collègues avec respect en favorisant l'esprit d'équipe. Je maintiendrai à jour l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice de mes fonctions. Je traiterai tous les pratiquants de manière égale, et je refuserai toute forme de discrimination.

Dans la pratique de nos activités sportives, j'encouragerai le fair-play et les pratiques saines, exemptes de tout dopage. L'esprit sportif et les valeurs du sport seront enseignés, promus et défendus. Dans mes actions je me conformerai aux principes de l'Ecole Française de Plongée et de hockey, aux cursus fédéraux de formation des diverses activités subaquatiques, à la réglementation fédérale nationale et internationale et aux textes légaux.

Je promouvrai des comportements écoresponsables afin de protéger la biodiversité subaquatique et la préservation de notre planète.

J'appliquerai et ferai appliquer le règlement intérieur et les statuts du club.

En tant que dirigeant, je travaillerai de manière harmonieuse et indépendante avec les institutions publiques, les organes fédéraux et les organismes privés partenaires. Je jouerai un rôle primordial dans l'organisation et le déroulement des diverses manifestations fédérales, particulièrement dans le respect des règles environnementales et de sécurité.

Cette charte représente mon engagement et je l'appliquerai en respectant l'image du club et de la Fédération dans toutes mes activités.